

MAJ: 10/09/2024

Autorisation d'Intervention à proximité de Réseaux (AIPR) Encadrant (code TM/AIPR.ENC)









Public visé

Chef de chantier, conducteur de travaux intervenants en préparation et/ou suivi des travaux

Prérequis

Posséder un permis en état de validité.

Maitrise de la langue française et des opérations de calcul de base.

<u>Modalité d'accès</u>	Moyens et supports pédagogiques
 Être titulaire du certificat de formation de conducteur routier de matières dangereuses en cours de validité. Être apte sur le plan médical. Merci de nous transmettre la copie de certificat ADR valide 	 Alternance d'apports théoriques et pratiques Mise en situation incendie Expériences de chimie Ordinateur et vidéoprojecteur Support PowerPoint Supports pédagogiques multimédia (vidéo) Kit incendie Equipements de chimie

Encadrement	Modalités d'évaluations et de suivi
Cette formation est dispensée par un formateur agréé en matières dangereuses dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par KREIZ FORMATION.	 Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen sous forme de QCM avec note éliminatoire. Etats de présence Attestations de présence et de formation

Information sur l'accessibilité

Nos formations sont susceptibles d'être accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de nous permettre d'organiser le déroulement de la formation dans les meilleures conditions possibles, contactez-nous.

Un entretien avec notre référent handicap pourra être programmé afin d'identifier les besoins et aménagements nécessaires.



MAJ: 10/09/2024

<u>Descriptif</u>: Le transport routier des matières dangereuses ainsi que toutes les opérations de chargement et de déchargement, sont encadrés par l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR). Cette formation permet de renouveler l'autorisation permettant de transporter ce type de marchandises.

Objectifs pédagogiques

- Actualiser les connaissances de base nécessaires pour effectuer le transport des matières dangereuses, conformément à la réglementation en vigueur
- Renouveler le certificat requis pour transporter toutes les classes de matières dangereuses, sauf les explosifs et les radioactifs, en colis, benne, container, citerne ≤ 1000 litres et container citerne ≤ 3000 litres.

Programme de formation

- Rappel des points abordés en formation initiale, à savoir :
- Règlementation des matières dangereuses
- Classification et identification des matières dangereuses
- Les principaux risques des matières dangereuses
- Les changements d'états physiques des corps
- Mode de transports et conditionnement
- Equipement spécifique des véhicules
- Signalisation des véhicules et placardage
- Chargement calage arrimage des matières conditionnées déchargement
- Documents réglementaires
- Accidents de la circulation
- Risque spécifique : le feu
- Exercice d'extinction des feux réels
- Attitudes et comportements du conducteur
- Conduite des véhicules : circulation et stationnement